

normes dans le diagnostic de la situation familiale.

Mais le remède est souvent pire que le mal. Bien sûr, il n'est pas toujours facile de solliciter la coopération des parents, surtout quand ils sont des modèles très négatifs et quand ils ne sont pas motivés. Mais condamner les parents et ne pas les impliquer dans le traitement, est une condamnation à vie. Ça laisse toujours un vide dans la vie de l'enfant ou d l'adolescent.

J'ai rencontré dans les internats des adolescents dont on avait abusé dès leur jeune âge et dont la seule question était: quand est-ce que je peux rentrer chez moi?

Après 12 ans d'expérience, je peux dire que la plupart des parents de ces familles très perturbées, ne m'ont pas fait perdre mes illusions. Quand on les écoute, quand on fait appel à eux, quand on n'exige pas de choses trop difficiles pour eux et quand on essaie de concilier les parties en conflit, alors c'est rare de ne pas arriver à une lueur d'espoir. Le directeur d'une organisation de la protection de la jeunesse où les professionnels ont participé à une formation par l'équipe du Projet Familial, a dit que sur 16 familles avec un adolescent dont on était convaincu qu'il devait être placé, le placement pourrait être évité dans 15 cas grâce à cette intervention nouvelle. Le même pourcentage est obtenu dans ma propre pratique clinique. Les mots clefs de cette nouvelle intervention sont:

*Les parents sont nos partenaires
Les parents gardent leur responsabilité*

parentale

Le professionnel est un négociateur, un médiateur.

On peut se demander maintenant si cette méthode d'intervention pourrait être appliquée à une grande échelle et quels en seraient les frais économiques. Eh bien, ça coûte beaucoup moins cher que le traitement résidentiel. Je vous donne quelques chiffres.

Au Pays-Bas 3/4 du budget de la protection de la jeunesse est destiné au traitement résidentiel de 10.000 enfants. Ce dernier nombre concerne seulement une fraction des enfants qui ont besoin d'une aide spécialisée. Des études épidémiologiques dans plusieurs pays ont prouvé que 5 à 10% des enfants sont tellement perturbés que, sans aide spécialisée, ils resteraient perturbés pour la reste de leur vie.

Hélas, nos organisations d'aide thérapeutique n'atteignent que 1 à 2% de ces enfants; 5 ou 10% des enfants qui sont perturbés, ça veut dire aux Pays-Bas qu'il y a 200.000 à 400.000 enfants qui ont besoin d'une aide professionnelle adéquate.

Avec la moitié du budget annuel des centres résidentiels on pourrait nommer 3000 pédagogues ou psychologues qui pourraient traiter, suivant la méthode que je vous ai décrite, 70.000 familles ou 120.000 enfants. J'espère que cet argument est pour vous tous assez convaincant pour amorcer, dès la semaine prochaine, un changement radical dans vos pays. Vous pouvez compter sur moi!